



9^{ème} Rallye National SAVOIE-CHAUTAGNE (PEA)

24-25 mai 2024

Additif n° 1 au Règlement Particulier

(Visa Ligue R9 du 20/02/2024 Visa FFSAI 167 du 23/02/2024)

Les articles suivants sont modifiés comme suit :

Article 1.1P OFFICIELS

Directeur de course stagiaire ES 1-3-6-9 : Mr VAILLY Thierry, Licence N° 048110

Article 3.1.5P.

Toute personne qui désire participer au 9^{ème} Rallye National Savoie-Chautagne doit adresser une demande d'engagement (**remplie sur le .PDF modifiable**) accompagnée du montant des droits d'engagement **exclusivement par La Poste.**

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'engagement (tout dossier incomplet sera refusé):

- Photocopie du permis de conduire,
- Photocopie de la licence en cours de validité.

Au plus tôt le lundi 8 avril 2024, et au plus tard le lundi 13 mai 2024 à minuit, cachet de la poste faisant foi.

**ASAC de SAVOIE
340, Chemin des Carrières
73230 St ALBAN LEYSSE**

Tout engagement reçu par tout autre moyen que La Poste sera refusé.

Tout engagement posté avant le lundi 8 avril 2024 sera retourné.

Les engagements postés en recommandé ne sont pas acceptés et ne seront pas retirés de la poste.

Article 3.1.13P

En cas de forfait, la réglementation prévue dans les "Prescriptions Générales de la FFSAI" sera appliquée. Après la date de clôture, le montant de la géolocalisation ne sera pas remboursé.

St Alban Leysse le 05/04/2024

ASAC de Savoie, 340 Chemin des Carrières 73230 - St Alban Leysse
mail : contact@asac-savoie.fr